Autonomisation des entreprises : Les PME à la recherche de solutions



La 3ème édition des Journées Conseil des Petites et Moyennes Entreprises (PME) organisée par la Commission Juridique et Fiscale de la CGECI a débuté ce lundi 20 novembre 2023 à la maison de l'entreprise au Plateau.

« Dans le plan stratégique de la CGECI 2023-2026 trois axes tenterons d'apporter des réponses concrètes à la problématique des PME : ce sont l'axe 2 promotion des champions nationaux, l'axe 3 contribution à l'expansion internationale des entreprises ivoiriennes, et l'axe 4, offres de services répondant aux besoins des entreprises.a expliqué M. Valassine Diarrassouba , vice -président de la CGECI, représentant le président Ahmed Cissé à l'ouverture de cette rencontre prévue les 20 et 21 novembre 2023.

Pour ce faire, dira t-il, des objectifs ont été fixés à savoir inciter les

entreprises à se conformer aux exigences des marchés internationaux, favoriser la participation des entreprises à des foires commerciales, salons professionnels et forums économiques organisés à l'étranger, réaliser des formations spécifiques qui répondent aux besoins des entreprises, apporter un appui technique aux entreprises pour améliorer la promotion et la vente de leurs produits et services.

"Ces objectifs ne peuvent être réalisés qu'avec des entreprises bien accompagnées et bien conseillées. C'est tout le sens de l'organisation des journées Conseil dédiées aux PME. Ces journées se présentent comme une formidable opportunité offerte aux entrepreneurs et aux chefs d'entreprises pour mettre à niveau leurs connaissances sur les thématiques actuelles du monde des entreprises et tirer le meilleur profit des conseils des experts", a indiqué Valassine Diarrassouba.

Selon lui, cette 3ème édition, en plus de capitaliser sur les deux précédentes éditions qui ont eu un fort engouement, se veut innovante introduisant des sujets majeurs nouveaux tels que la prise en compte de l'environnement, la question de la qualité et du capital humain, les opportunités de marché à l'extérieur qui sont désormais des enjeux stratégiques pour nos entreprises.

Pour sa part, M. Dominique Taty, président de la commission juridique et fiscale de la CGECI a rappelé que les éditions 2017 et 2018 des journées conseils PME, ont créé un engouement sans précédent des PME venus en grand nombre pour échanger et prendre des conseils auprès d'experts dans divers domaines intéressant leurs activités quotidiennes.

Ainsi, M. Dominique Taty a fait savoir que les journées conseils PME ont été initiées en 2017 par la Commission Juridique et Fiscale de la CGECI pour accompagner les PME dans leur développement. Cet accompagnement fait partie de la vision stratégique de la CGECI afin de favoriser l'essor de champions nationaux.

A travers ces journées, nous visons les objectifs suivants à savoir: en premier lieu souligner l'intérêt pour une PME de recourir à un conseil et ensuite mieux connaître la population des PME à travers ces journées conseils a notifié le président du comité scientifique.

Prenant la parole, madame Zoundi Yao Patricia , présidente du mouvement des PME, a souligné que cette année c’est plus de 41 experts qui interviendront sur les deux journées dans les domaines suivants : avocats et conseils juridiques, experts fiscaux, experts financiers, qualiticiens, experts import-export, notaires, experts comptables.

Pour finir, le représentant du ministre du commerce et de l’industrie, M.Angoua Bertin directeur de l’assistance des pme a tenu à saluer cette très belle initiative et n’a pas manqué d’indiquer tout le soutien et les encouragements dudit ministère pour la réussite totale de cet événement.

“Ces objectifs ne peuvent être réalisés qu’avec des entreprises bien accompagnées et bien conseillées. C’est tout le sens de l’organisation des journées Conseil dédiées aux PME. Ces journées se présentent comme une formidable opportunité offerte aux entrepreneurs et aux chefs d’entreprises pour mettre à niveau leurs connaissances sur les thématiques actuelles du monde des entreprises et tirer le meilleur profit des conseils des experts”, a indiqué Valassine Diarrassouba.

Issa Nambene Coulibaly